

Leucémie : est-il dangereux de vivre à proximité d'une ligne à haute tension ?



[Caroline Lallemand](#) Journaliste

18/04/18 à 15:46 - Mise à jour à 19/04/18 à 13:47

Source: De Morgen

Les enfants qui habitent dans un quartier parcouru de lignes à haute tension - aériennes ou souterraines - ont plus de risques de contracter une leucémie, selon une étude révélée par le Conseil supérieur de la santé aux Pays-Bas.

- 39Fois partagé
-
- [Partager sur Facebook](#)
- [Partager sur Twitter](#)
- [Partager sur Google+](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Lire plus tard](#)
- Imprimer



© Thinkstock

Aux Pays-Bas, un cas de leucémie infantile tous les deux ans serait lié étroitement à la proximité du domicile de l'enfant avec des lignes à haute tension qu'elles survolent l'habitation ou qu'elles soient souterraines, rapporte le Conseil néerlandais de la santé.

"Le voltage des lignes à haute tension est considérablement plus élevé que celui de simples câbles électriques", explique Pim Van Gool, président du Conseil néerlandais de la santé. "La personne qui se trouve juste au-dessus d'un câble électrique est exposée à un champ électromagnétique. Nous ne sommes pas certains à 100% du danger mais nous ne pouvons l'exclure. Nous demandons donc aux autorités d'en prendre compte lors du tracé de nouvelles lignes."

PUBLICITÉ

Concrètement, 'l'exposition de longue durée' concerne un séjour prolongé à des endroits où le champ magnétique pendant 24h est en moyenne supérieure à 0,3-0,4 μT (tesla, l'unité de densité de flux magnétique), ce qui est le cas près de toutes installations électriques, telles que lignes à haute tension, lignes de distribution, postes de transformation,...

"Il y a un lien clair démontré", explique le professeur toxicologue Luc Verschaeve de l'Université d'Anvers au Morgen. "Mais il n'y a pas de preuve, juste une corrélation. Une corrélation qui est trop forte pour être négligée de la sorte, mais il y a toutefois une relation causale."

En Belgique, le Conseil supérieur de la santé préconise depuis 2008 de ne pas exposer les jeunes de moins de 15 ans à de forts champs magnétiques. Le lieu de résidence et, en particulier, la chambre à coucher doivent donc de préférence se situer à une distance raisonnable de ces sources. A cet égard, il est important que le lit de l'enfant soit placé à une distance suffisante de l'installation électrique domestique (tableau et câbles de distribution, chauffage électrique par le sol) et d'appareils électriques fonctionnant en continu (couverture chauffante électrique, réveil électrique,...).

Déménager?

En Belgique, le Conseil Supérieur de la santé ne s'est pas exprimé sur les lignes à haute tension souterraines. Des changements arriveront bientôt. *"Nous sommes en train de travailler à de nouvelles recommandations", annonce le professeur Verschaeve qui préside le groupe de travail, dans De Morgen : "Nous attendons d'abord le texte néerlandais pour ne pas faire deux fois le même travail."*

La question est de savoir ce que doit faire concrètement la population pour préserver sa santé. Faut-il prendre des précautions particulières si une ligne à haute tension passe au-dessus de son domicile ? Faut-il déménager ? *"Avec les câbles souterrains, le rayonnement s'estompe vite au fur et à mesure que la distance augmente", explique Verschaeve. "Ce n'est que si on se positionne juste au-dessus que le rayonnement est important. Quelques mètres plus loin, c'est déjà négligeable. Les champs magnétiques des câbles à haute tension aériens ont un spectre de rayonnement plus large. "*

"Le plus grand risque de leucémie peut aussi être causé par d'autres facteurs", tempore le professeur. La leucémie infantile affecte 3 enfants sur 100.000 chaque année. Il existe plusieurs facteurs de risque qui peuvent accroître la probabilité de développer ce type de maladie, par

exemple le rayonnement ionisant (comme les rayons X), des facteurs génétiques, l'usage domestique de pesticides et de certains solvants dans les peintures, le tabac et probablement la consommation d'alcool par la mère pendant sa grossesse.

En savoir plus sur: